



Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.dr67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

AUDIOCONFERENCE du 16 février 2021 – 14H30

Les sujets abordés par FO DGFIP 67 apparaissent en rouge

Situation sanitaire

Le recensement de la journée du lundi 15 février fait ressortir, sur 1357 agents, 1136 collègues au travail :

- Présentiel : 822 agents, soit 72 %
- Télétravail : 314 agents, soit 28 % (dont 57 nomades, donc 22,62 % sans les nomades...)
- ASA : 13 personnes dont 6 personnes vulnérables, 3 personnes en septaine, 4 autres situations (en réponse à notre question, les **parents d'enfants** cas contact ou dont la classe/école a été fermée se trouvent dans cette dernière catégorie).

4 nouveaux cas de contamination (en date du 11/02, sur les 5 derniers jours) : 2 au CdC, 1 au PRS, 1 à la RPIE.

L'ensemble des agents du PRS a repris le 15/02 après résultats négatifs du test.

Télétravail

53 % des agents du département disposent d'une solution de télétravail.

La prochaine livraison de matériels (229 portables) est prévue pour fin mars.

Les écrans supplémentaires pour le domicile ont commencé à être déployés.

Consignes de renforcement du télétravail : issues du Premier Ministre, des Ministres et du DG (message du 10/02). A la DGFIP, la consigne est d'une journée supplémentaire.

Selon la Direction, il n'y a pas eu de progression du télétravail en février.

Par ailleurs, la Direction est prête à doter tous ceux qui le demanderont en téléphone professionnel.

Recensement jeudi 11/02 (au moins 1 jour de télétravail lors des 5 derniers jours) : 4 services sans télétravailleurs dont 3 (petits) services avec un seul agent équipé et le service Liaison Recouvrement dont la mission ne serait pas télétravaillable.

Le télétravail peut-il être imposé ? Il s'agit d'une question récurrente ces derniers temps...

Pour le Premier ministre, le télétravail doit être la norme. Pour la direction, il faut de la souplesse.

FO a rappelé certains faits : Entre 25 et 30 % de télétravailleurs ; Pas de matériels disponibles aujourd'hui ; Pourquoi imposer le télétravail à certains alors que des agents volontaires subissent un refus ?

Pour toute difficulté ou question liée au télétravail, n'hésitez pas à nous alerter ou à nous consulter !

Protections

En réponse à notre question sur les **différents types de masques**, la direction a indiqué que :

- L'information relative aux masques artisanaux a été diffusée à l'ensemble des agents ;
- Des masques lavables ont été donnés aux agents par la direction ;
- Les masques chirurgicaux sont déployés par la direction à la demande des chefs de service.

Attention, à la cantine de Saverne, la distance entre les convives n'est pas suffisante selon l'ISST.

Travaux

Antenne SIP Sélestat à Molsheim : difficultés reconnues par la Direction liées à la livraison du mobilier en raison des conditions climatiques alors que les personnes devant monter le mobilier étaient sur place. D'où l'ASA d'1 jour et demi.

La Direction a rappelé que le service Logistique est à l'écoute pour répondre au mieux aux difficultés.

Fond de Solidarité – recrutements de contractuels

3 contractuels vont être recrutés pour le Bas-Rhin (prorata stock local / national).

Début du contrat : 01/03 ou 15/03, après formation.

Ils travailleront Place de la République, en renforcement de la DCRFR qui effectue des contrôles normalement dévolus aux SIE, sachant que le travail demandé en SIE serait trop compliqué avec peu de formation.

Pour la Direction, ce sont plus des auxiliaires puisque le CDD sera de 6 mois.

Il s'agira d'étudiants, probablement issus d'un vivier dont dispose le service RH, sachant qu'il n'y a pas eu d'appel à candidature au niveau de Pôle emploi.

Ecrêtements en période de charge intense (FDS, TRF,...)

La Direction nous a assurés passer systématiquement des consignes de souplesse et de bienveillance aux chefs de service lorsque les agents sont particulièrement sollicités.

L'étude de RH est trimestrielle. A ce stade, il n'a pas été noté un accroissement significatif.

Prochain CTL : le 16/03 (règlement intérieur CdC, renforcement de la qualité de l'accueil, classement des postes comptables, questions diverses).

D'ici là, faites-nous remonter vos questions et vos préoccupations !

Fin de l'audio : 15H50

Pas d'audio locale durant les 15 jours de congés scolaires, sauf urgence.

Section FO DGFIP 67

fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/



BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : _____ PRENOM : _____

GRADE : _____ Echelon : _____ Indice : _____

AFFECTATION : _____

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : _____ le _____
(signature)

→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25